

Programme RénoVillage : la MRC accepte encore vos demandes

24 février 2009 — La MRC de La Haute-Yamaska avise les personnes admissibles qu'il est encore possible de bénéficier du programme RénoVillage pour financer des travaux de rénovation à leur résidence. La date limite pour présenter une demande est le 31 mars 2009.

RénoVillage s'adresse aux propriétaires occupants à faible revenu souhaitant faire réparer des défauts majeurs à leur résidence. Il peut s'agir de travaux à la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité, la sécurité-incendie ou les installations septiques, effectués sur des habitations d'une valeur maximale de 75 000 \$. L'aide financière offerte peut atteindre 90 % des coûts admissibles ou un maximum de 10 000 \$, le montant de la subvention étant déterminé en fonction des revenus du ménage propriétaire.

Le programme RénoVillage est offert aux municipalités de moins de 5 000 habitants, soit : Roxton Pond, Saint-Alphonse, Saint-Joachim-de-Shefford, Sainte-Cécile-de-Milton, Warden et Waterloo. Dans les autres municipalités de la Haute-Yamaska (Bromont, Granby et Shefford), RénoVillage couvre uniquement les secteurs non desservis par un réseau d'aqueduc ou par un réseau d'égout.

Pour obtenir davantage d'information sur le programme RénoVillage ou pour présenter votre demande d'aide financière :

- communiquez avec Mme Danielle Bellefleur à la MRC de La Haute-Yamaska, qui assurera le suivi auprès de notre inspecteur accrédité : 450-378-9975, mrc@haute-yamaska.ca,
- consultez le site web de la MRC au www.haute-yamaska.ca ou
- présentez-vous au bureau de la MRC au 142, rue Dufferin, bureau 100, à Granby.

Source :
Pierre Michaud
Agent de communication
MRC de La Haute-Yamaska
450 777-1141 poste 242
pmichaud@haute-yamaska.ca